



## Solidarité avec le peuple iranien

L'APRÈS condamne la campagne de bombardements sur l'Iran initiée par les États-Unis et Israël, qui constitue une nouvelle violation du droit international.

Nous n'avons aucune solidarité avec le régime des mollahs, qui s'est rendu ces dernières semaines coupable de crimes d'une ampleur inouïe à l'encontre de sa propre population.

Nous comprendrions donc que la population iranienne voie dans cette escalade guerrière un moyen d'en finir avec une dictature particulièrement brutale et obstinée.

Et nous ne verserons pas une larme pour la mort du dictateur sanguinaire Khamenei.

Mais, nous ne sommes pas dupes des intentions réelles de Trump, dont la politique s'inscrit dans une logique de brutalisation des relations internationales.

Nous regrettons vivement que l'ONU ait une nouvelle fois été empêchée de jouer son rôle du fait de l'usage abusif du droit de veto qui paralyse son action y compris dans des situations qui entrent incontestablement dans le champ d'application de la responsabilité de protéger.

Ce principe a été énoncé lors du sommet mondial de 2005. Il devrait constituer la base de la refondation de l'action de la communauté internationale. Les États avaient alors reconnu le principe de la nécessité d'une action collective pour protéger les populations face à des crimes contre l'humanité en cas de défaillance d'un État dans de telles situations.

M. Macron a demandé une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU et l'UE a appelé à la désescalade. La France doit adopter une position plus ferme en condamnant le mépris du droit international par Trump. Elle doit défendre la mise en œuvre d'une solution conforme au droit international et poser la question de la réforme du droit de veto.

La liberté des peuples et les droits humains doivent être le fondement des relations internationales. Il faut donc créer, dans le respect du droit international, les conditions pour que les Iraniennes et les Iraniens puissent librement décider de leur futur démocratique.